Image not found or type unknown

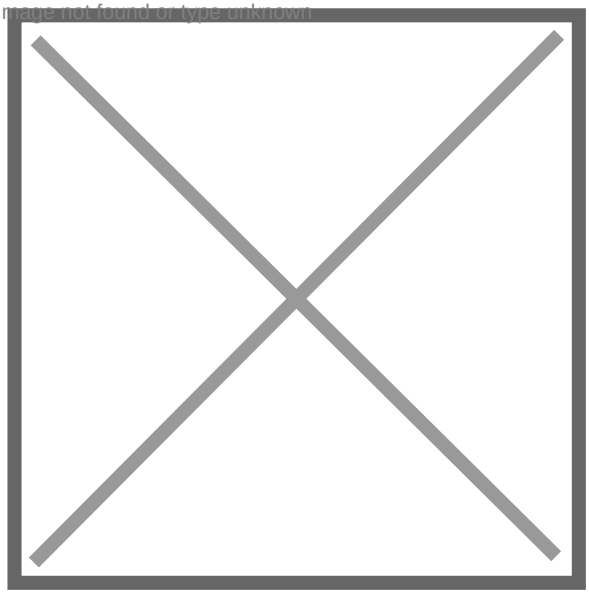

Séparé depuis 3 ans, comment ça va ce passer chez le notaire ?

Par **gina86**, le **11/01/2016** à **14:22**

Bonjour,

Je suis proprietaire d'une maison, mon ex femme est partie du domicile depuit 3 ans et, depuis ce temps, je paye tous emprunts en cours, impôts, bref tout. Comment ça va se passer devant le notaire ? Est-ce que ce seras deduit sur sa part ?

J'ai aussi un mobilhome que, seul, je paye depui 2009 mais il est aux deux noms.

Merci.

Par **cocotte1003**, le **11/01/2016** à **17:44**

Bonjour, pour les biens, maison et mobil home, vous pouvez sur présentation des factures, demander le remboursement de sa part à votre ex, crédit, taxe, travaux..... à hauteur de sa part dans l'acte d'achat. Mais elle peut aussi vous demander une indemnité d'occupation puisque vous logez dans un bien qui est aussi à elle, elle se calcule, en gros sur la valeur locative du bien, cordialement

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés